

# Les travailleurs espagnols contre le « Procès 1001 »

**Natacha Lillo**

DANS **HOMMES & MIGRATIONS 2020/3 n° 1330** , PAGES 105 À 106

ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

**ISSN 1142-852X**

**ISBN 9782919040513**

**DOI 10.4000/hommesmigrations.11511**

**Date de mise en ligne : 15/09/2020**

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2020-3-page-105?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Les travailleurs espagnols contre le « Procès 1001 »

Natacha Lillo

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/11511>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.11511

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 17 juillet 2020

Pagination : 105-106

ISBN : 978-2-919040-51-3

ISSN : 1142-852X

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

**Référence électronique**

Natacha Lillo, « Les travailleurs espagnols contre le « Procès 1001 » », *Hommes & migrations* [En ligne], 1330 | 2020, mis en ligne le 03 janvier 2023, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/11511> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.11511>

---

Tous droits réservés

# Les travailleurs espagnols contre le «Procès 1001»

**Natacha Lillo,**

maître de conférences en civilisation hispanique contemporaine, laboratoire Identités cultures territoires (ICT), université de Paris.

Pour les travailleurs immigrés espagnols en France, l'année 1973 est marquée par une mobilisation de soutien en faveur de syndicalistes inculpés par le régime de Franco sous la conduite du Parti communiste d'Espagne (PCE). Le «Procès 1001», prévu à la fin de l'année, suscite de nombreuses initiatives, dont des recueils de signatures et des meetings de solidarité.

**E**n 1973, la France compte plus de 500 000 Espagnols<sup>1</sup> arrivés à trois périodes distinctes : les migrants de l'entre-deux-guerres, les exilés antifranquistes arrivés à la fin de la guerre civile en 1939, les membres de l'immense vague migratoire de la période 1956-1970 ayant quitté leur pays pour des raisons à la fois économiques et politiques. Dans l'exil, la force politique la mieux organisée et la plus active est le PCE, grâce au soutien de son homologue hexagonal et en dépit de son interdiction en France en septembre 1950. Si son activité principale consiste à construire l'opposition au régime franquiste dans la péninsule, il s'investit très tôt auprès des migrants, d'abord les saisonniers puis les immigrés sédentarisés à partir de 1956-1957.

En 1973, l'actuelle région Occitanie accueille toujours d'importants collectifs espagnols, notamment dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne, mais désormais l'Île-de-France représente le pôle le plus important, offrant de nombreux emplois dans l'industrie pour les hommes, le service domestique pour les femmes. C'est dans ces deux

régions que le prosélytisme du PCE est le plus important, en lien avec les événements en Espagne. En 1963-1964, l'arrestation, la détention et l'exécution de Julián Grimau, le responsable communiste de la région de Madrid, donnent lieu à une intense mobilisation au sein de l'immigration. Fin 1970, le procès de Burgos intenté à seize membres de Euskadi ta Askatasuna (ETA) est à nouveau l'occasion de dénoncer le franquisme à grande échelle. La réussite de cette campagne incite le PCE et le Parti communiste français (PCF) à organiser un meeting, dans un parc de Montreuil en juin 1971, auquel prennent part la mythique *Pasionaria*, Dolores Ibárruri, présidente d'honneur du PCE venue clandestinement de Moscou, Santiago Carrillo, son secrétaire général, et Jacques Duclos. Profitant des autocars et des trains spéciaux affrétés par le PCF, environ 35 000 migrants viennent assister à l'événement depuis toute la France.

L'année 1973 est à nouveau synonyme de mobilisation au sein de l'exil et de l'immigration espagnols. Le 24 juin 1972, les dix principaux dirigeants du syndicat d'opposition clandestin Commissions ouvrières

(CCOO) sont arrêtés, parmi lesquels Marcelino Camacho, leur secrétaire général, et incarcérés à la prison madrilène de Carabanchel. Lors de l'instruction du «Procès 1001» à leur rencontre, le procureur demande un total de 162 ans de prison pour les accusés, connus à l'international comme les «Dix de Carabanchel». Le procès est fixé au 20 décembre 1973. Ces arrestations ont lieu dans un contexte de répression accrue envers les ouvriers organisés, avec notamment des tirs à balles réelles contre des manifestants et/ou des grévistes.

Comme à l'occasion de la défense de Grimau puis des Basques jugés à Burgos, le PCE lance une campagne tous azimuts relayée par le PCF, la Confédération générale du travail (CGT) et le Secours populaire français (SPF). *L'Humanité* consacre plusieurs articles à l'affaire, de plus en plus nombreux à

**1.** Lors du recensement de 1968, avec 607 000 ressortissants, les Espagnols représentent la première nationalité étrangère en France devant les Italiens. En 1975, suite à de nombreux retours liés au boom économique en Espagne, ils sont 498 000, désormais en troisième position derrière les Portugais et les Algériens.

► **Plantation de riz par des ouvriers espagnols au mas de la Butte, 1970.**

Photo Jacques Windenberger. Tirage argentique noir et blanc sur papier baryté, 23,8 cm × 30,3 cm. © Jacques Windenberger/Saif, 2020/Musée national de l'histoire de l'immigration - Inv. 2006.284.1.

l'approche du procès, et les parlementaires communistes interpellent à plusieurs reprises le gouvernement français, jugé trop proche de la dictature franquiste. La brochure mensuelle de la CGT en langue espagnole, *La Verdad*, se fait régulièrement l'écho des conditions de détention des «Dix». La Fédération de la métallurgie édite des pétitions que les militants du PCE font signer à la sortie des usines et sur les chantiers comptant nombre d'ouvriers espagnols; en parallèle, des collectes pour aider les familles des détenus sont organisées. Le SPF édite des dizaines de milliers de cartes postales de soutien avec la photographie de Camacho, à poster au ministre de la Justice espagnol ou au procureur.

Le premier meeting de solidarité se tient à l'initiative du Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne (Cise)<sup>2</sup>, le 25 février 1973, dans la grande salle de la Mutualité à Paris, «comble» selon *L'Humanité*. Y prennent la parole l'épouse de Camacho, la veuve de Grimau, l'écrivain Fernando Arrabal et des représentants du Cise et du SPF. À cette date, plus de 50 000 signatures

demandant l'annulation des poursuites sont recueillies en France. Le Cise organise un nouveau meeting, le 14 décembre, dans un cinéma de la rue de Rennes. Le 20 décembre, soir de l'ouverture du procès, une réunion publique appelée par les Unions parisiennes de la CGT, de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) se déroule à la Maison des Métallos. Les jours précédents, *L'Humanité* a appelé à protester auprès de l'ambassade, des consulats et du ministère de la Justice à Madrid et à organiser une riposte «large et puissante», en réclamant l'arrêt de la répression, la libération des syndicalistes et l'amnistie générale des prisonniers politiques et des exilés. Le 20, son principal titre de «une» proclame: «Halte à la répression franquiste. Liberté pour Marcelino Camacho et ses compagnons» au-dessus d'un article de Jacques Duclos. Outre une dénonciation du «Procès 1001» et de la répression en général, il rappelle avec acrimonie que, quelques jours auparavant, les ministres Michel

Jobert (Affaires étrangères) et Jean Charbonnel (Développement industriel et scientifique) ont reçu leur homologues espagnols à l'Industrie et lui ont renouvelé le soutien du gouvernement français à la candidature de l'Espagne à l'entrée dans la Communauté économique européenne (CEE).

Plusieurs autres meetings de solidarité avec les «Dix» se déroulent en banlieue (Vitry-sur-Seine) et en province (Bayonne, Perpignan, Toulouse, Lyon, etc.).

Comme le 20 décembre au matin une bombe posée par l'ETA a fait exploser la voiture du numéro deux du régime, le très réactionnaire amiral Luis Carrero Blanco, les débats sont ajournés pendant quelques heures. Le procès se poursuit les 21 et 22 et la sentence tombe le 27. Étant donné le climat répressif consécutif à l'attentat, les lourdes réquisitions du parquet sont suivies à la lettre: Camacho et le numéro 2 des CCOO écotent de 20 ans de prison; Nicolás Sartorius et le prêtre-ouvrier Francisco García Salve de 19 ans; les autres de peines allant de 12 à 18 ans.

Dans les jours suivants, le Cise édite un nouveau tract bilingue illustré par les photographies des dix condamnés. En Espagne et à l'étranger, la mobilisation reprend pour demander l'annulation du verdict et la libération des «Dix». Finalement, à la suite d'un appel devant le Tribunal suprême, un nouveau procès a lieu en février 1975, qui revoit à la baisse les lourdes condamnations de décembre 1973: Camacho écope de 6 ans, Sartorius et García Salve de 5 ans, les autres de 2 à 4 ans. Le 25 février 1975, le Cise et le SPF organisent un nouveau meeting à la Mutualité pour demander la libération des six syndicalistes toujours détenus. ■

2. Structure fondée à l'initiative du PCE à l'issue de la campagne pour la grâce de Julián Grimau.